



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC
Séance extraordinaire
Lundi, 29 avril 2024, 18h

À tous les intéressés de la Municipalité des Cèdres :

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée que le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres tiendra une séance extraordinaire le 29 avril 2024 à 18h à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres.

Prenez également avis que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 avril 2024

2. Ressources matérielles et immobilier

2.1 Résolution autorisant la signature d'une offre d'achat et l'acte de vente pour l'immeuble sis au 131, rue Valade, Les Cèdres

Période de questions uniquement sur les points de l'ordre du jour

Parole aux élus municipaux

Levée de la séance

DONNÉ à Les Cèdres, ce 25 avril 2024.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente avoir dûment publié, aux deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité, l'avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire le 29 avril 2024 à 18h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 avril 2024.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe